

## Séminaire de recherche-action – 5 décembre 2008 au CEDIAS Travail social et développement communautaire

### Préambule

Le 20 décembre 2006, un an après les émeutes de banlieue de l'automne 2005 qui avaient révélé aux yeux de tous que, dans notre pays, la « fracture sociale » était aussi devenue une fracture ethnique, culturelle et religieuse, un texte était diffusé par un petit groupe d'acteurs sociaux intitulé « Appel à la réflexion pour l'action : pour mieux vivre ensemble, promouvoir le travail social et le développement communautaire ».

Faisant le constat que le secteur du travail social s'était peu exprimé sur ces événements alors qu'il était à l'évidence concerné, les signataires de ce texte appelaient à revisiter sereinement la « question communautaire » en considérant que l'indispensable travail social individuel classique gagnerait à être complété par des actions plus collectives prenant en compte les ressources « communautaires » des populations dans le cadre d'une ingénierie du développement social territorial à construire.

Afin de mettre en œuvre la réflexion qui était ainsi proposée un comité de pilotage (COFIL) s'est constitué début 2007, avec l'appui du CEDIAS, pour « faire séminaire ». La journée du 5 décembre 2008, dont les actes sont publiés ci-après, marque l'achèvement d'une première phase des travaux engagés dans ce cadre il y a maintenant deux ans.

Une seconde phase de travaux va maintenant s'engager pour approfondir certains des thèmes abordés le 5 décembre 2008 dans la perspective d'organiser un grand colloque en 2010 visant à réhabiliter, légitimer et promouvoir le travail social et le développement communautaire qui, dans notre pays, ont été trop longtemps ignorés ou tenus en suspicion.

A cet effet le COFIL va poursuivre ses réflexions avec pragmatisme en étudiant les diverses formes de travail social et de développement communautaire mises en œuvre aujourd'hui sur le terrain sans négliger celles pouvant être menées par des acteurs organisés sur une base ethnique, culturelle ou religieuse.

Le COFIL

<http://www.irdsu.net/-developpement-social-local-travail->

#### Membres du COFIL: à l'issue du COFIL du 23 novembre 2009

Pierre-Jean Andrieu 1 ; Universitaire Paris VII et DIV : [pjandrieu@hotmail.com](mailto:pjandrieu@hotmail.com)  
 Jean-Yves Barreyre 1; Directeur du CEDIAS : [jbarreyre@gmail.com](mailto:jbarreyre@gmail.com)  
 Bernard Bier; INJEP 1: [bgbier@club-internet.fr](mailto:bgbier@club-internet.fr)  
 Laurent Bihel 2 ; Professionnel DSU (Pays de la Loire)  
 & Culture et Liberté, Mouvement Nationale : [laurent.bihel@no-log.org](mailto:laurent.bihel@no-log.org)  
 Tahar BOUHOUIA Chercheur et éducateur 2 : [tahar.bouhouia@cedrea.net](mailto:tahar.bouhouia@cedrea.net)  
 Denis Bourque 1, 4 ; Université Quebec Outaouai [Denis.Bourque@uqo.ca](mailto:Denis.Bourque@uqo.ca)  
 Laëtitia Cadet 2, 4 Travailleur Social [Centre Social]: [laetitia.cadet@lesigny.fr](mailto:laetitia.cadet@lesigny.fr)  
 Carole Dane 4, 2 ; Travailleur Social : [carole.dane@free.fr](mailto:carole.dane@free.fr)  
 José Dhers 3; 1 ; 2 ; 4 : Chargé de Mission ADREHS, Administrateur IR DSU et UNADEL: [jdhers@wanadoo.fr](mailto:jdhers@wanadoo.fr)  
 Martine Fourier 1 ; PRISME/Capacités/Anarée [capcites@wanadoo.fr](mailto:capcites@wanadoo.fr)  
 Diana Garcia Asmae 2 : [dgarcia@asmae.fr](mailto:dgarcia@asmae.fr) ;  
 Marie Joëlle Gorisse 2 ; [à titre personnel] : [Marie-Joelle.GORISSE@sante.gouv.fr](mailto:Marie-Joelle.GORISSE@sante.gouv.fr)  
 Christophe Jibard Asmae 2 : [cjibard@asmae.fr](mailto:cjibard@asmae.fr)  
 Bernard Heckel 2 , 3 ; Directeur du CNLAPS : [bheckel@cnlaps.fr](mailto:bheckel@cnlaps.fr)  
 Jacques Ladsous 3; CEDIAS - CEMEA : [jacques1@cegetel.net](mailto:jacques1@cegetel.net)  
 Martine Laval-Delage 1, 3 [AS à titre personnel] (Limousin): [laval-delage.martine@limousin.msa.fr](mailto:laval-delage.martine@limousin.msa.fr) ;  
 Nolwenn Le Rey 3 ; Chargée de mission méthodes et pratiques CG 77 [nolwenn.le-ray@cg77.fr](mailto:nolwenn.le-ray@cg77.fr)  
 Séverine Lhez 1; Responsable pédagogique IUT Paris V: [severine.lhez@parisdescartes.fr](mailto:severine.lhez@parisdescartes.fr)  
 Bernard Pissarro 2, Médecin MDLSi : [bpissarro@free.fr](mailto:bpissarro@free.fr)  
 Jean-Claude Sommaire 3 ; Président du CTPS: [jean-claude.sommaire@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.sommaire@wanadoo.fr)  
 Stéphane TESSIER, 3, Médecin en santé Publique et Communautaire : [sftessier@free.fr](mailto:sftessier@free.fr)  
 Marc Valette 3 ; Chargé du développement IR DSU [contact@irdsu.net](mailto:contact@irdsu.net)

**En gras** les référents des Groupe de travail en vigueur jusqu'à notre COFIL de mars et les N° correspondants :  
 1 - Concepts ; 2 - Expériences de terrain ; 3 – Sensibilisation/Coordination ; 4 - International

## **Les Actes du Séminaire de Recherche-Action**

*José Dhers a assuré l'animation de la journée, laquelle comptait 130 personnes.*

*Après un mot d'accueil, celui-ci a resitué le séminaire dans son contexte ( Comme indiqué dans le préambule ) Suite aux émeutes urbaines de l'automne 2005, un appel intitulé « Faire Société - travail social et développement communautaires » a été lancé dans la revue Actualités Sociales Hebdomadaires, du 29 décembre 2006. Cet appel a rapidement suscité l'adhésion comme l'atteste sa signature en peu de jours par plus de 100 partenaires. Il a donné naissance à un séminaire de Recherche-Action au CEDIAS – Musée Social.*

*Cette démarche est devenue l'un des chantiers de réflexion de l'Inter-Réseau des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU). Le site du Chantier a été consulté plus de 10 000 fois depuis l'appel (<http://www.irdsu.net/-developpement-social-local-travail->.*

*S'appuyant sur cet intérêt, un comité de pilotage d'une vingtaine de membres s'est constitué début 2007. Il s'est réuni une dizaine de fois sur Paris et y a animé trois réunions plénières avec plus de 150 participants. Parallèlement, des réunions ont été organisées en région et d'autres sont prévues sur 2009.*

*La recherche action devrait clôturer la phase actuelle par un séminaire en 2010.*

### **Intervention d'Introduction par Pierre-Jean ANDRIEU**

***Professeur associé à l'Université Paris VII et Chargé de mission à la Délégation Interministérielle à la Ville***

Cette aventure collective a commencé fin 2006. Elle devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2010 et aboutir par un colloque.

Comme mentionné précédemment, la réflexion prolonge l'appel lancé suite aux émeutes urbaines de 2005.

Selon nous, ces événements, loin de devoir être rapportés exclusivement à des facteurs individuels, invitaient à se placer à un niveau macro-social soit la transformation de l'Etat social et les mutations sociales en cours.

Nous étions également convaincus que la fracture n'était pas exclusivement sociale mais également ethnique, culturelle et religieuse. Ces événements ont fortement interrogé le modèle d'intégration et soulevé la problématique communautaire au sens de communauté de vie et de quartier.

Partant de ces convictions et du constat que le travail social et la politique de la ville s'étaient jusqu'à présent insuffisamment questionnés et investis sur la dimension communautaire, la démarche de recherche action vise à interroger ces dimensions. L'enjeu est de confronter les points de vue, d'interroger les pratiques pour notamment mieux identifier ce qui se fait et de parvenir à définir les conditions, les pré-requis permettant le développement du travail communautaire sur les territoires.

Comment développer cette dimension ? Comment faire en sorte que le travail social prenne mieux en compte la diversité ? Comment accompagner les professionnels en terme de formations et d'analyse de pratique, ...

Quelles sont les conditions permettant le développement du travail communautaire, du point de vue des formations, ou des cadres institutionnels ?

Comment passer de la dénonciation d'un manque à la reconnaissance de pratiques productrices de sens ?

Les échanges d'expériences et de points de vue permis par cette démarche contribuent à faire connaître nos pratiques mais également à produire du sens collectivement.

Il est urgent que nous sortions d'un discours généraliste pour regarder les pratiques du travail social communautaire en ayant conscience qu'il n'existe pas de modèle absolu en la matière.

### **Echanges autour d'expériences de terrain**

La journée se poursuit par la présentation de deux expériences de terrain. Sans devoir être érigées en modèles, ces initiatives visent à repérer et observer la façon dont la question communautaire est prise en compte dans les méthodes et les pratiques.

***1) Première expérience : la création d'un club de foot dans un quartier de la ville du Mans :  
(Situation proposée par Laurent Bihel, Chef de Projet DSU et présentée par un animateur (Sylvain)  
et un éducateur (Luc) exerçant en club de prévention spécialisée)***

Nous sommes éducateurs de prévention spécialisée au sein de la Sauvegarde 72. On nous définit souvent comme des éducateurs de rue ou des éducateurs dans la rue, un raccourci qui finalement nous convient assez bien.

Schématiquement, notre mission est d'intervenir sur un territoire, dans un environnement, sur un milieu de vie, de nous inscrire dans le paysage social, de nous intéresser aux phénomènes d'inadaptations sociales, d'avoir suffisamment de proximité pour autoriser la relation, l'accompagnement et favoriser l'inscription sociale.

Nous intervenons sur le quartier populaire des Glonnières (Zone Urbaine Sensible) comprenant aux alentours de 2 000 habitants (un peu moins depuis le plan de rénovation urbaine). Ce quartier fait partie de ces « groupes d'habitation moderne » construits dans les années 50, qui avaient privilégiés une architecture fermée (4 barres et une plaine au centre).

#### Situation de départ et constats

Débutée en 2002, notre intervention au sein d'un espace qui fonctionne quasiment en autarcie, est souvent considéré et vécue au départ comme « intrusive » ; nous sommes étrangers au territoire.

Notre travail d'imprégnation du quartier, suppose au départ de la présence sociale, beaucoup de travail de rue pour s'imprégner de l'ambiance du quartier et s'approcher des réalités qui le traversent.

Ce travail d'observation nous a permis de dégager quelques constats :

- la forte occupation « sauvage » des espaces publics par des groupes de jeunes qui s'adonnaient à une pratique qui avait de forte similitude avec le football, s'en rapprochant ;
- peu évoluait en club, dit de droit commun, pour des raisons géographiques, matérielles ou de comportements ;
- ils rencontraient pour certains d'entre eux des difficultés d'adaptation sociale (exclusion scolaire, passage à l'acte déviant, incapacité d'accès à un premier emploi).

Ce que ces jeunes avaient en commun en dehors de leur passion du football, étaient leur fort sentiment d'identification à leur lieu de vie et une revendication forte d'appartenance au quartier, à la cité des Glonnières. Ces jeunes gens étaient comme prisonniers des frontières du quartier ; enfermés dans un environnement imprégné par le sentiment de relégation sociale, d'exclusion et discrimination.

Ils intègrent des valeurs, des codes, une réalité sociale propre et commune au quartier, une relation à la loi singulière qui autorise une vie sociale très riche au sein du quartier (significatif au niveau de la solidarité) mais souvent mal comprise, mal interprétée et en décalage avec les comportements et attitudes attendus en dehors de la cité, par la société.

D'ailleurs, ce sentiment d'appartenance semblait paralyser les perspectives d'évolution individuelle, lesquelles n'étaient possibles que via un éloignement du groupe, un éloignement social très vite ressentie comme une trahison à ses origines.

#### Projet et intentions éducatives

Fort de ces constats, il nous est apparu opportun de nous saisir du support que semblait représenter le football, de nous appuyer sur le désir manifesté par un de ces groupes de jeunes de créer une équipe de football. Ils souhaitaient prouver leur potentiel, leur valeur sportive, à ce qu'il était capable de faire ensemble.

Il s'agissait pour nous d'une occasion formidable pour pénétrer le cercle de référence de ces jeunes pour en repousser les contours, bousculer leur représentations sociales.

On a clairement fait le pari d'une éducation par le groupe, la valeur de leur performance sportive ne pouvait être accréditée et reconnue que si leurs attitudes et comportements se rapprochaient et se conformaient aux règles et lois du jeu.

Les jeunes ont eu à ré-interroger leur mode de fonctionnement, se heurtant en sortant du contexte du quartier à des schèmes de pensées et d'actions différents (choc de culture), à modifier et à déplacer des repères sociaux pour satisfaire leur ambition et volonté de valoriser l'image de leur quartier via leur résultat sportif.

C'est bien parce que le monde n'est pas étranger à soi-même qu'on peut l'investir, l'animer et le représenter en passant par des stades de socialisation, régulation, intégration et apprentissage d'une citoyenneté.

Notre travail dans ce contexte a été de permettre, de faciliter et d'autoriser ces différentes étapes ; de s'instaurer comme des « passeurs », d'être à proximité et suffisamment rassurants pour autoriser un glissement des comportements et attitudes, une variation vers de nouvelles normes - des capacités d'adaptations et de savoir-faire transférables à d'autres domaines, favorisant l'insertion sociale que le groupe valide et que chacun d'entre eux s'approprie.

### Organisation et moyens opératoires de l'équipe

Nous avons eu trois niveaux d'intervention.

#### A) Au niveau sportif.

Nous avons proposé un cadre éducatif et sportif avec des règles appropriées à la pratique du football : entraînements réguliers que nous assurons dans un premier temps avec l'aide d'un animateur diplômé puis plus tard par des jeunes du quartier intéressés par ces aspects et soucieux de se former.

Nous avons proposé et favorisé des formations d'éducateurs sportifs (initiateurs 1,2 et 3) aux jeunes acteurs de ce projet, participant à la création de compétences chez ces leaders positifs, particulièrement sensibles à l'aspect socio-sportif de cette action.

Le club bénéficie depuis 2 ans de l'appui de deux salariés en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (C.A.E) que nous soutenons dans la gestion du club au quotidien.

#### B) Apprentissage et développement d'une culture associative.

Ce quartier se caractérise par une absence complète sur ce quartier de culture associative. Nous avons aidé à la mise en œuvre d'un bureau et d'un conseil d'administration qui soient en capacité d'assurer et d'assumer les orientations sportives du club. Nous avons également aidé à l'organisation d'une assemblée générale et de temps de réunions - autant de temps d'échange nécessaire à l'apprentissage d'une forme de démocratie, ainsi qu'aider à clarifier les fonctions et responsabilités associatives.

#### C) Relation aux institutions.

Nous avons eu beaucoup d'énergie à dépenser pour convaincre plusieurs types d'institutions :

- Institutions sportives : Grande défiance vis à vis du club, stigmatisation ;
- Les financeurs Sauvegarde 72 : il nous a fallu justifier le bien-fondé de nos interventions et les convaincre des retombées positives de l'action pour les jeunes du quartier. Cette action s'inscrivant dans le long terme vient interroger la non-institutionnalisation des pratiques en Prévention Spécialisée ;
- les partenaires sociaux locaux : il existe et demeure une certaine logique de concurrence entre les institutions d'un même territoire. Nous n'avons pas su ou pas pu intéresser les partenaires éventuels.

L'Union Sportive des Glonnieres a un impact important et grandissant sur ce quartier ; d'un projet à caractère confidentiel, il est devenu fédérateur sur le quartier, avec des personnes qui se sont découvertes des ambitions et des potentialités au fur et à mesure de l'avancée du projet.

La vie du quartier et celle du club sont indissociables ; l'U.S glonnieres est le pouls du quartier et quand le club va bien, le quartier va mieux.

Il a participé à une forme de restauration du lien social ; les habitants peuvent désormais affirmer une identité au bénéfice d'une image du quartier valorisée et valorisante.

Comme le souligne Anzieu, le sentiment d'appartenance de chacun de ses membres renforce son utilité sociale et de ce fait, atténue les tensions et revendications excessives. Le club tend à favoriser une certaine stabilité sociale.

Plusieurs exemples peuvent venir étayer cela :

- plus de 400 spectateurs à l'occasion d'un match de coupe de France, avec toutes les générations représentées ;

- un quartier plus apaisé, moins de passage à l'acte déviant (commerçants, jeunes, institutions) avec notamment un rôle majeur tenu par les garçons du club au moment des émeutes de 2005. Ils étaient dans la rue car ils ne souhaitaient pas que des incidents dans le quartier aient des répercussions sur l'image du club ;
- une inscription sociale et professionnelle facilitée ; les jeunes trouvent un équilibre dans le club, un statut social qui les réassure et les autorise à imaginer une dynamique d'insertion sociale (tous les jeunes inscrits au départ dans le projet sont désormais en situation d'inscription sociale et professionnelle) ;
- un rapport à la loi qui évolue : il y avait une méfiance, défiance à l'égard des institutions et de la justice considérées de fait comme discriminantes, donc une culture qui imposait une façon de régler les différents uniquement selon une méthode « Glonnières » (il était alors inimaginable de porter plainte, culture de la victimisation, et la conviction d'être des coupables potentiels) ;
- situation ayant évolué, la proximité que l'on a mis en place dans le cercle de référence nous a permis de les accompagner dans la reconnaissance de certains droits.

D'un côté, certains jeunes ont gagné suffisamment d'assurance pour trouver une inscription sociale ailleurs et de l'autre, des jeunes extérieurs au quartier commencent à s'inscrire au Club. Le club se présente donc comme un vecteur d'échange et d'éléments de valorisation pour les habitants. Preuve de cette assise, il a contribué à éviter l'embrasement lors des émeutes de 2005.

La situation actuelle est par contre critique pour plusieurs raisons : des compétences sont requises pour assurer le développement du club et des pressions sont exercées sur l'équipe de prévention pour cesser son intervention après 6 ans d'investissement, alors même qu'il existe un déficit de partenaires institutionnels susceptibles de prendre le relais.

#### Questions et échanges avec la salle :

- *Quelle place éventuelle ont les filles au sein de cette action ?*  
Le club de football dispose également d'une équipe féminine. Nous pouvons toutefois nous demander, si ces filles ont réellement choisi ce sport ou si elles l'ont choisi par défaut faute d'autres offres. Il s'agissait du seul choix possible.
- *Quelles sont les références méthodologiques et théoriques de cette action ?*  
Il est difficile de les décrire ; la façon dont l'action a évolué a conduit à ce que le processus de l'action nous échappe, les habitants s'en emparant. Cette initiative interroge donc fortement la question de la transmission.
- *S'il est clair que les professionnels de la prévention spécialisée n'ont pas vocation à s'investir de façon pérenne dans les actions, comment passer le relais, à qui transmettre ?*  
Nous ne parvenons effectivement pas à passer le relais. Nous redoutons que l'action s'arrête, les institutions de droit commun qui pourraient s'investir n'auraient pas la légitimité que nous avons acquise pour avoir accompagné cette démarche depuis l'origine.
- *Comment s'est fait le passage entre le groupe de jeunes et l'association sportive ?*  
Cela s'est fait de façon très progressive et non pas sans difficultés. Pour aller vite, plus la dimension sportive se développait, plus des personnes se manifestaient pour accompagner la démarche sans pour autant avoir les compétences requises à la bonne marche d'une association. A court terme, des conflits sont apparus entre les intentions de développement du club pour les plus jeunes et une volonté d'inertie des plus anciens.
- *Quelle est la volonté de la ville de s'investir dans ce projet ?*  
Au démarrage de l'action, la ville s'est impliquée notamment, en mettant à disposition un animateur sportif. Mais, peu à peu, elle s'est désengagée. En outre, il est difficile pour nous de solliciter les instances de décision, puisque cela ne fait pas partie de notre protocole d'intervention en prévention spécialisé. Nous entretenons des contacts avec les seuls acteurs de terrain. Partant de ce constat, il reste deux options, soit nous parvenons à impliquer les politiques afin que ce club garde sa vocation sociale, soit sans soutien ou appui plus affirmé, le club n'aura d'autre choix que d'abandonner son ambition sociale pour se focaliser sur le seul aspect sportif.

- *Cette action présente-t-elle une particularité ethnique ?*

Nous ne nous sommes jamais posés la question dans ces termes. Nous sommes partis de la culture des jeunes, de leurs singularités. Cela n'a pas été sans difficulté comme l'atteste le fait que nous avons souvent été l'objet de critique, accusés de favoriser le communautarisme. Il est intéressant de regarder aujourd'hui la façon dont le projet a évolué. Celui-ci accueille ainsi aujourd'hui des jeunes d'autres quartiers ou de cultures différentes, ce qui était inimaginable au départ.

**2) Deuxième expérience : Un jardin potager rue du Maroc**  
**(Christophe Jibard, Agent de développement local - agent de développement communautaire- de l'Organisation Non Gouvernementale « Association Sœur Emmanuelle » (ASMAE), une collègue et une gardienne d'immeubles, rue du Maroc à Paris, au sein desquels vivent environ 120 familles)**

Exposé à l'aide d'un diaporama, résultat d'une réflexion avec des leaders communautaires (réalisé par le groupe au cours d'une recherche action)

Christophe Jibard tient à préciser en amont que l'association est a-confessionnelle et qu'elle intervient sur 5 quartiers à Paris.

L'action a concrètement démarré en 2001, avec l'aide d'un agent de développement local.

La première réunion, à l'initiative d'une gardienne d'immeubles confrontée à des difficultés, a mobilisé quatre personnes. Dans ce cadre, les participants faisaient remonter la préoccupation des mamans pour leurs enfants.

Un travail de repérage des réseaux communautaires et des aspirations a ensuite été mené. Le travail sur les rêves des habitants apparaissaient en effet comme un facteur de mobilisation.

Par la suite et partant du constat que cette initiative requérait des moyens, l'association a travaillé sur la mobilisation des ressources. Cela s'est concrètement traduit par le repérage des alliés possibles sur le territoire et la rencontre directe des « divinités locales ». Il convient d'articuler les collectifs d'habitants et les ressources institutionnelles pour que ces premiers soient connus et reconnus localement : « Création d'arènes (sous le regard du public) ».

Après cette phase de repérage, de compréhension des fonctionnements et de prise de contacts, nous avons pu passer à l'action. Concrètement, nous avons proposé de l'accompagnement scolaire et la création d'un jardin potager. Celui-ci permet grâce à la récolte de légumes d'organiser quatre repas par an dans la cour au bas des immeubles.

S'appuyant sur la mobilisation importante des habitants, nous avons pu inciter et accompagner le groupe à se constituer en association 1901 afin de devenir un interlocuteur légitime.

Pendant 3 ans, l'association n'a obtenu aucun financement public, les seules ressources provenant de l'organisation d'un vide grenier.

Les choses ont évolué suite à la publication d'un article dans le journal Métro et à la visite du Maire. Depuis l'association est soutenue par la ville.

ASMAE, accompagnant cette association depuis 6 ans prépare actuellement son retrait de celle-ci en travaillant notamment sur l'autonomie avec les leaders communautaires.

Questions et échanges :

- *Comment avez-vous travaillé avec les habitants ?*

ASMAE a aidé les habitants à changer de posture. Il s'agissait ainsi de les amener à travailler non plus sur les problèmes mais sur leurs aspirations et par suite, le repérage des potentialités pour les réaliser.

- *Comment les ONG en France peuvent se situer par rapport à l'action publique ?*

Elles semblent en effet trop nombreuses au regard de la capacité financière des pouvoirs publics à les soutenir. Il faut déplacer les logiques concurrentielles entre les associations de quartier.

- *Comment travaillez-vous sur l'autonomie financière ?*  
Nous aidons les personnes à développer des capacités de sollicitation des fonds publics.

**Françoise TETARD**  
*Historienne*

Je ressens un petit malaise, mais c'est positif, car je me suis demandé pourquoi solliciter une historienne ? Pour faire l'histoire de quoi ? Mais j'en suis ravie car c'est un sujet nouveau. Dans le travail social, nous avons toujours tendance à répéter les mêmes choses, à poser les mêmes questions.

Je commencerai donc mon exposé par une approche des termes à l'aide des définitions du dictionnaire (Robert et Larousse) :

- Le mot « communautaire » date de 1842 (Robert) : solidarité, repli ;
- Le mot « Communauté » vient du grec, date de 1283 (moyen-âge). Il renvoie à plusieurs sens, dont celui de « communauté d'intérêt » ;
- Le mot « Communautarisme » date de 1951 (Robert) : il met en relief le concept de division. Il signifie le fait de diviser la nation au détriment de l'intégration.

Je poursuivrai par une approche bibliographique :

- Abbé Jean Viollet « Petit guide du travailleur social », 1931 ;
- Pierre Lhande, « Le Christ dans la banlieue », Plon, 1928 : enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris, 279 pages. Ce livre montre comment les paroisses ont été en concurrence avec les groupes politiques ;
- Un Curé du Diocèse de Paris, « Cinq ans dans la banlieue rouge », Editions SPES, Paris, 1946, 126 pages ;
- Le Groupe du Mardi, « Vivre aux Minguettes. Des habitants parlent et agissent », Lyon, Mario Mella édition (accompagnement de Jean-Luc Dumont), 142 pages.

Il existe un problème de vocabulaire. Dans quel système de philosophie sont pris les mots que nous utilisons ? Ces mots renvoient à des concepts qui n'ont pas le même sens ou qui changent de sens dans l'espace et dans le temps. Les historiens parlent souvent d'anachronisme.

Il y a des mots oubliés ou nostalgiques comme celui d' « éducation populaire » ou encore des mots tels que celui de « travailleur social » qui vient des Etats-Unis et que l'on s'est approprié. Enfin, d'autres mots, tels que « case-work » ou « settlement » n'ont jamais fait l'objet de traduction.

Deux mots, « développement culturel » et « peuple », semblent particulièrement avoir été oubliés en France.

Concernant la notion de « développement culturel » elle était d'usage en 1960 sous l'angle de croissance, de gaullisme et de la planification. Les travailleurs sociaux se sont saisis de ce concept, celui-ci renvoyant au fait de se sentir bien dans une société qui change ; il s'agit d'un compromis entre la vision de Delors et de Chaban Delmas. Ce concept renvoie également aux termes d'animation et de participation, au sens où il appartient aux personnes de gérer leur équipement.

En travail social, nous devons prendre en compte le triptyque :

- le Politique ;
- l'Usager (mais de quoi ?) On ne peut décrire un acteur sans le situer dans un système ;
- le Professionnel.

J'ai personnellement l'impression que c'est le professionnel qui enclenche, qui mène des actions qui sont soit bien repérées, soit plus discrètes comme en prévention spécialisée.

Il faut également prendre en compte le fait que certains groupes ou communautés vivent sans l'implication d'aucun professionnel.

La philosophie politique de l'intervention doit également être prise en compte.

C'est seulement à partir de la fin 19ème siècle, que des personnes ont été rémunérées pour s'occuper des usagers.

Selon l'Abbé Viollet, soit on va au Peuple (Résidences sociales dans les quartiers populaires), soit on fait en sorte que le Peuple se prenne en charge ; cela s'appelle alors la révolution.

Questions et échanges :

- *Comment travaille-t-on la question ethnique ?*  
Il existe une dialectique entre communauté et société, un retour des mots du colonial et à l'impenser et les fonctions tiers (Toennis, Arendt). Quel travail de construction et de déconstruction peut-on faire actuellement ?
- *Comment peut-on expliquer que le travail communautaire ne soit pas dans nos traditions historiques françaises ?*  
A plusieurs moments dans l'histoire, les acteurs ont pratiqué de l'action communautaire sans le savoir. L'observation de situations, sans que celles-ci soient nommées « communautaires », en témoigne ; pour preuve, les femmes au XIXème siècle qui ont fondé les premiers centres sociaux, avec le métier de « voisine » relevant les contacts sur un petit carnet.
- *Que représente l'intérêt général au-delà des intérêts particuliers ? La « Res Publica » transcende-t-elle les intérêts particuliers ? Comment se situer dans un espace d'intérêts conflictuels ?*
- *Concernant l'expérience du Mans, comment vous avez travaillé sur les capacités des jeunes ?*  
Nous sentions qu'ils disposaient de potentialités mais employées à mauvais usage. Le fait de partir du groupe avec un vécu partagé de discriminations et stigmatisations a permis pour certains de s'appuyer sur le collectif pour se renforcer et s'autoriser des trajectoires individuelles.
- *Quel est le modèle sous-jacent de notre travail, assistance ou émancipation ? Accompagnement des personnes ou travaille-t-on sur les populations et les territoires ? Quelles sont les capacités des hiérarchies intermédiaires à promouvoir ce qui se fait sur le terrain, pour en faire un objet de débat avec les politiques ?*  
Les travailleurs sociaux sont confrontés à des injonctions paradoxales. Il faut selon moi cesser d'opposer « pratiques individuelles » et « pratiques collectives » ; il s'agit d'un faux débat. Tous les modèles intègrent conjointement des « pratiques individuelles et collectives ». L'accompagnement des personnes et l'accompagnement dans les quartiers sont liés. Il serait intéressant de promouvoir ce qui nourrit le terrain pour faire débat entre les associations et les politiques.

**Helene STROHL**

Je n'ai pas été sollicitée en tant qu'experte mais en qualité d'Inspectrice Générale des Affaires Sociales ayant effectué des travaux d'enquête sur l'intervention sociale notamment et sur le développement du lien social par l'action communautaire ou d'intérêt collectif. Je dois dire que j'ajoute à ces connaissances issues de mon expérience une réflexion plus générale. Cette réflexion s'alimente aussi à des références sociologiques, notamment le travail que je mène avec le Centre d'Etudes sur l'Actuel et le Quotidien, (Université René Descartes, Sorbonne) dirigé par Michel Maffesoli, et portant sur l'analyse de la vie quotidienne et de l'imaginaire.

Concernant ce sujet, il serait intéressant d'engager un travail permettant de montrer que le travail collectif en France a été, selon les périodes, plus fort ou plus discret.

Le constat posé actuellement est celui d'une réémergence des liens communautaires sous de nouvelles formes. On parle de « néo-tribalisme » car ce ne sont plus des communautés qui assignent à une identité individuelle. Nous pourrions à cet effet nous appuyer sur Edgar Morin puisqu'il a souligné à juste titre les « liens systémiques » dans la vie sociale.

Nous vivons dans des sociétés où les intérêts particuliers se manifestent avec plus de force et où les individus se définissent plus par leurs appartenances (variées d'ailleurs, multiples) à des

communautés, de loisir, culturelles, géographiques, religieuses et ethniques aussi. L'argument du communautarisme est souvent avancé pour discréditer ce type de liens, il fait peur, pourtant on ne devrait pas confondre communautarisme, c'est-à-dire un système dans lequel les places sociales et politiques obtenues dépendent d'une appartenance originelle à diverses communautés et développement des liens communautaires, c'est-à-dire développement de l'entraide mutuelle et des solidarités concrètes et proches.

A ne pas vouloir voir les liens communautaires existants, on favorise l'émergence du communautarisme.

Il est important de savoir repérer les communautés de vie et de quartier, de travailler avec elles et par suite, de montrer la façon dont elles peuvent travailler entre elles. L'enjeu est d'éviter que ces communautés s'enferment sur elles mêmes. La cohésion, c'est-à-dire le lien social avec ceux qui me sont proches est un élément qui permet l'entraide et le vivre en groupe ; elle permet également d'exercer un contrôle social et sans doute d'éviter des passages à l'acte violent ou pervers.

Les questions portent sur le comment faire, le comment travailler avec les élus, le comment communiquer sur ces actions pour montrer qu'elles ont un très fort intérêt en terme de développement et de cohésion, dans le sens du mieux vivre ensemble, mais aussi dans le sens de la régulation, du contrôle social.

Le fait de sortir de l'isolement (de son appartement, de sa famille) fait que l'on apprend ensemble à réguler le passage à l'acte ; l'on ne peut pas mettre un éducateur derrière chaque jeune qui risque de déraiser. Se sentir membre d'un groupe a des effets régulateurs sur les comportements individuels.

Il faudrait accepter de ne pas être dans une grande réforme, un grand système, une grande idée, mais dans la politique du petit pas. Ce type d'expérience ne peut se diffuser que par essaimage, en acceptant de vivre ici et maintenant. Il est bon de savoir essaimer grâce à des expériences positives reconnues ; les pratiques se propagent et on les adapte aux différents contextes. C'est une vision appuyée sur une attention au présent très dense, et non pas organisée en fonction de l'avenir. Non plus expérimentation et généralisation par la norme, mais expériences variées et dispersion en quelque sorte naturelle.

### **Carole DANE**

Vu mes origines (Boston, aux Etats-Unis) et mon parcours international de travailleur social, j'ai été désignée, dans le cadre de ce séminaire, pour participer à un projet européen ayant pour thème « L'apprentissage du développement communautaire ». Ce projet est financé par la Commission Européenne et piloté par une ONG, le Combined European Bureau for Social Development (CEBSD (1), siégeant aux Pays Bas. J'ai donc participé avec les représentants de 16 autres pays (2) à des rencontres, d'abord en Belgique, puis en Suède le mois dernier.

**Ce sont quelques idées forces, à partir de ce projet, que je présente aujourd'hui.**

**Mon intervention s'articulera autour de 3 thèmes :**

- les concepts ;
- les rapports entre pouvoirs publics et société civile ;
- des enseignements qu'on peut tirer des pratiques en Europe.

**Mes premières remarques concernent les concepts car les travaux du projet se sont déroulés en anglais, d'où quelques mots ici qu'il faut préciser dans ma langue maternelle**

**Tout d'abord, il faut insister : les mots « travail social » (« social work » en anglais) ne sont pas apparus au cours des travaux du projet européen ; j'ai du alors interroger d'autres participants pour connaître les raisons de cette absence.**

**Comme en France, il s'avère que quelques travailleurs sociaux « classiques » sont engagés dans des processus de développement local, mais le *développement* est surtout une fonction exercée par des professionnels et des citoyens ayant des parcours diversifiés.** Seule l'Irlande propose un vrai cursus universitaire de développeur.

En effet, le travail social et le développement communautaire sont généralement appréhendés comme deux sphères distinctes, contrairement à ce qui se passe actuellement en France, où nous tentons de les rapprocher.

**L'expression « développement communautaire »** (*community development*) est largement employée dans les réunions européennes où l'anglais prédomine. Toutefois, elle n'est utilisée ni dans tous les pays ni dans toutes les langues. Par exemple, en Italie on parle plutôt de « développement local », et dans la langue suédoise, il n'y aurait aucun équivalent pour « développement communautaire ».

Il y a quelques années, le Mouvement (français) pour le Développement Social Local (MDSL) a participé à des réunions européennes. On retrouve aussi l'expression « développement social » (*social development* en anglais), même si la différence entre *développement social local* et *développement communautaire* ne paraît guère susciter des débats. D'ailleurs, l'ONG qui a piloté le projet européen, utilise *social development* pour son appellation.

En fait, **dans le cadre des réunions en Suède, le seul vrai débat sur les concepts** a tourné autour de la distinction entre *organisation communautaire* et *développement communautaire*. Pour beaucoup, la première est censée impliquer directement les habitants dans des processus d'*empowerment politique* (3) susceptibles d'interpeller, voire d'affronter les autorités publiques. Le *développement communautaire*, dans ce débat, est apparu davantage comme un processus planifié et coordonné des actions avec l'acquisition de compétences par les populations, sens que l'on donne souvent à l'expression en France. Qu'on accepte ces définitions ou non, la question se pose : les deux concepts, s'opposent-ils ou relèvent-ils de deux registres différents ? Lors des travaux en Suède, il n'y a pas eu de consensus sur ce point.

Ce qui illustre une évidence pour avancer : puisque les concepts ne sont pas univoques, il faut expliciter ce qu'on entend par ceux que l'on emploie.

### **Ma deuxième série de remarques concerne les rôles respectifs des pouvoirs publics et de la société civile**

Il faut préciser que le projet européen auquel j'ai participé, utilise comme document de référence une Déclaration de Budapest « Construire la société civile à travers le développement communautaire », rédigée en 2004 par des ONG dont le Combined european bureau for social development. Cette idée de renforcer la société civile semble un enjeu universel, mais a des degrés différents ; elle apparaît cruciale dans les pays de l'Est, nouveaux membres de l'Union. N'est-elle pas un enjeu majeur en France ?

En Suède nous avons été accueillis en partie par des agents communaux, mais tous les participants du projet européen appartenaient à des ONG. Toutefois, il existe des tendances contradictoires, et certaines structures privées de développement (notamment en Grande Bretagne et aux Pays Bas) semblent en train de passer davantage sous des formes diversifiées de tutelle publique.

La France est sans doute LE pays, ou l'un des pays, où les agents engagés dans le développement social local travaillent le plus au sein des institutions publiques. La formule « commande politique » semble exister surtout chez nous. Ceci étant, l'importance d'une volonté politique en faveur du développement local a été soulignée, dès lors qu'il s'agit d'impulser des changements structurels et pas simplement des microprojets.

D'ailleurs, à propos de volonté politique, il n'est sans doute pas neutre que la Commission Européenne ait financé un projet sur le développement communautaire, et qu'on emploie fréquemment le terme « cohésion sociale » dans les orientations et les programmes de l'Union (pensez à ce qu'a dit Hélène Strohl ce matin, d'où l'utilité de cette expression dans le dialogue avec les décideurs politiques).

La France m'est également apparue comme LE pays, ou l'un des pays, où **les processus de développement sont les plus adossés aux politiques publiques**. Aucun autre pays, à ma connaissance, ne dispose d'une politique de la ville qui englobe diverses politiques sectorielles. Pour moi, c'est l'un des atouts de notre pays.

Rappelons toutefois, à ce propos, que plusieurs nations européennes—l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie—ont des structures fédérales ou régionales fortes, d'où l'importance d'appréhender non seulement, les orientations nationales mais aussi, les politiques locales.

### **Ma troisième série de remarques concerne les enseignements qu'on peut tirer des travaux auxquels j'ai participé**

- **les projets les plus porteurs**, et souvent les plus innovants, entrecroisent les différentes dimensions qui font « communauté » : histoire, sens partagé et intérêts communs, territoire, appartenances ethniques et/ou religieuses... tout ce qui a été évoqué ici ce matin.

- **Le mot « communauté » en Europe a généralement un sens positif.**

Rappelons qu'il a été largement utilisé au cours de la construction de l'Union européenne, et qu'il figure dans l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution française.

**Je n'entends pas parler en Europe**, ailleurs qu'en France, **ni de «question communautaire» ni de «communautarisme»**. Différences de culture politique, de culture tout court ? D'histoire ? Quoi qu'il en soit, pendant les travaux en Suède, de nombreux acteurs sociaux se sont exprimés contre « l'Europe forteresse », une Europe fermée aux pays du sud.

Considérant l'appel à l'origine de ce séminaire, et en vue du colloque de 2010, on pourrait mener d'autres recherches pour mieux savoir comment le multiculturalisme et les discriminations sont vécus et traités ailleurs. D'autant plus que l'Europe est une union de la diversité, et que certains pays, notamment le Danemark, l'Espagne et l'Italie, font face avec quelques difficultés à des flux migratoires récents qu'ils reçoivent.

- **Les projets dont j'ai le plus entendu parler** s'agissant de développement communautaire visent surtout l'inclusion et le dialogue, favorisant la participation de groupes et d'individus divers, mais n'hésitant pas, selon les objectifs, à faire appel aux acteurs spécifiques. Par exemple, aux autorités magrébines religieuses pour résoudre un conflit.

De nombreux projets tournent autour de la culture, la qualité de vie, l'utilisation de l'espace urbain, la santé au sens large de « bien-être ». Certains tentent de renforcer les compétences civiques ; par exemple, lorsque l'on demande aux habitants d'un quartier défavorisé de participer à des ateliers, puis de voter, afin de prioriser les actions d'un centre social. On a également insisté sur ce point : les compétences civiques commencent dès la jeune enfance.

- **La médiation**, considérée comme un outil de développement, est très employée en Catalogne où on parle même du rôle médiateur des villes.

- **Autre enseignement : l'intergénérationnel**. Plusieurs projets, s'agissant notamment de la non-violence, impliquent activement les jeunes. Par exemple, des jeunes ont travaillé avec des urbanistes pour concevoir le réaménagement d'une rue. Les participants au projet européen sur le développement communautaire représentent toutes les générations depuis les années 60, comme le comité de pilotage qui a préparé ce séminaire... avec toute la richesse que ce brassage comporte.

- **Les tensions entre discours et pratiques** recoupent le plus souvent des tensions entre objectifs sociaux et objectifs politiques, bien que le social et le politique soient étroitement imbriqués. En Suède, le développement communautaire semble marginal à Stockholm, alors qu'à Malmö, deuxième ville du pays, la volonté politique en est un fort catalyseur. **Autre source de tensions : la distinction entre ce qui est légal et ce qui est légitime** : dans quelles situations résister ? Pour dépasser les tensions, il importe de rechercher continuellement les solutions, d'être focalisé sur les solutions et non sur les problèmes. (Que les tensions servent la dynamique, comme Pierre-Jean Andrieu l'a dit ce matin).

- **Le projet européen a porté une attention particulière à l'apprentissage du développement communautaire, tout au long de la vie**. Certes, il existe un corpus théorique basique, mais le développement communautaire s'apprend surtout dans l'action. Avec la mutualisation des connaissances et de ressources, et avec des organisations « apprenantes » et des institutions souples. Voici une question que les formateurs peuvent se poser : « comment est-ce que j'apprends le mieux moi-même » ?

Une phase de sensibilisation, préparant les structures et les professionnels à s'intéresser au développement communautaire, apparaît souvent comme un préalable nécessaire, et il importe, pour l'appropriation des savoirs, que les acteurs identifient leurs propres besoins en formation, voire leurs réticences. Il importe aussi d'inclure les élus et les décideurs administratifs à certaines étapes des formations.

Des techniques interactives et ludiques d'apprentissage ont contribué à rendre les réunions en Suède à la fois conviviales et productives. Ainsi, lors d'un jeu de rôle, un militant a dû me convaincre, moi « professeur de science politique », à inclure le développement communautaire dans mes cours. Enfin, le référentiel de compétences français, élaboré par la plate-forme des « métiers du développement territorial » (4), est l'un des exemples pédagogiques les plus intéressants que l'on puisse trouver en Europe, et il a fallu en distribuer beaucoup de photocopies en Suède !

- Les travaux du projet européen auquel j'ai participé ont fait ressortir des approches plus pragmatiques et moins théoriques que les travaux auxquels je participe généralement en France. Une attention particulière a été portée aux processus, afin de concevoir de véritables stratégies de formation et d'action.

### **En conclusion...**

Avec la crise actuelle, le modèle néo-libéral de travail social (au sens classique comme au sens large du terme) paraît sans doute à réévaluer. Certains pensent que le moment est particulièrement opportun pour faire avancer les objectifs du développement communautaire. De surcroît, ne faut-il pas chercher à mieux combiner engagements publics et engagements privés ?

En Europe, comme au sein de notre séminaire ici, la rédaction d'argumentaires promouvant le développement communautaire s'avère indispensable.

Certains pays, dont la France et la Suède, ont historiquement mis l'accent sur les droits sociaux, parfois au détriment du travail social collectif, mais on peut facilement démontrer que le développement communautaire est susceptible de favoriser l'accès aux droits touchant un plus grand nombre de personnes dans le processus.

Lorsqu'on évoque les émeutes de 2005, en banlieue, et ce sont mes propres convictions, on doit non seulement parler de communautés mais aussi parler de classes sociales et de pauvreté. On doit agir **avec** les jeunes—ici j'utiliserai sans hésitation le mot anglais *empowerment*—et articuler avec davantage d'efficacité le social et l'économique.

Les tensions entre discours et pratiques sont malheureusement ici, depuis des années, à leur comble, mais ces remarques peuvent s'appliquer à bien d'autres pays que la France.

J'espère personnellement que le projet européen, dans sa dernière phase en 2009, tienne davantage compte des jeunes en situation « difficile ».

Enfin, le contexte mondial actuel exige de nouveaux paradigmes ET de nouvelles pratiques. Le travail social ne cesse d'évoluer avec les transformations de l'Etat social. L'avenir n'appartient-il pas aux rapprochements entre des sphères auparavant cloisonnées à des synergies nouvelles ? Les tentatives en France pour articuler travail social et développement communautaire en sont une illustration et peuvent servir d'exemple ailleurs.

(1) [www.cebsd.org](http://www.cebsd.org)

(2) Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Irlande, Norvège, Pays Bas, Royaume Uni représentant Angleterre, Ecosse et Pays de Galles, Roumanie, Suède

(3) concept d'origine nord-américaine utilisé notamment à l'époque des luttes pour les droits civiques aux années 1960

(4) référentiel élaboré en septembre 2005, voir sites de l'UNADEL ([www.unadel.assoc.fr](http://www.unadel.assoc.fr)) et de l'IRDSU ([www.irdsu.net](http://www.irdsu.net))

### **Remarques :**

- L'Europe représente une réelle ouverture pour notre démarche. Mon expérience et les nombreuses recherches que j'ai été amenée à effectuer attestent que les Etats sont en recherche d'expériences.
- Un participant juge important de souligner le rôle de l'économie solidaire, dans la mesure où, selon lui, il ne peut y avoir insertion sans activité économique
- En Espagne, un rôle de médiateur des villes s'est créé. Il a pour mission de travailler sur la question des rapports entre les groupes sociaux dans la ville. Par ce biais, le local est en train de devenir un corps intermédiaire

**Jacques SALVATOR**  
*(Maire d'Aubervilliers (93))*

Maire depuis mars 2008, mon témoignage est à apprécier au vu de cette courte expérience.

Comment penser la diversité de la ville ? C'est un débat très compliqué au sein de la gauche comme l'atteste la façon dont votre propre démarche de recherche action a évité le concept.

En tant que politique, nous sommes confrontés à cette question. Cela commence notamment par la composition des listes électorales : sur les 35 élus d'Aubervilliers, 60% sont issus de la « diversité ». Il s'agit de la commune au sein de laquelle la diversité est la mieux respectée. Cette diversité n'est pas simple comme l'atteste le fait qu'aux élections présidentielles de 2002, Jean-Marie Le Pen devançait Lionel Jospin.

En quoi notre politique va se différencier des autres ? Comment se positionner envers les étrangers dans la ville ? Pour travailler sur cette question, nous avons développé plusieurs initiatives parmi lesquelles :

- la création d'un conseil consultatif des résidents étrangers ;
- le lancement d'un travail sur le concept d' « éducation à l'altérité » avec l'aide de l'association locale Techno'Art. Partant du constat de nombreux actes agressifs au collègue (insultes, contentieux, ..), il nous a semblé pertinent de travailler dès l'école primaire sur la question de la différence ;
- le travail sur le bilinguisme dans une perspective de requalification des langues ;
- l'organisation de commémorations religieuses : Commémoration du Massacre de Sétif, visite des chemins de l'abolition de l'esclavage... ;
- mobilisation autour de la drépanocytose, première maladie en Île-de-France ;
- création d'un groupe de travail mobilisé sur la question de l'équité dans l'exercice des cultes.

Questions et échanges :

- *Les membres de votre liste sont-ils choisis dans votre entourage politique parmi ceux qui sont susceptibles de représenter leur communauté, ou à l'inverse parmi les responsables de communautés qui acceptent d'être sur votre liste ?*

C'est un vrai axe de stratégie sur la base d'un travail depuis longtemps et non une décision de dernière minute. Par exemple, nous avons commémoré le bicentenaire de la république haïtienne car cette communauté est fortement représentée sur la ville. Ne pas le faire aurait été une faute politique.

- *Quelle est la place du milieu associatif ? Est-ce qu'il se retrouve dans ce que vous proposez ?*  
 Concernant le milieu associatif, en tant qu'ancien militant du PSU, je suis conscient du fait qu'il ne faut pas chercher à se substituer aux associations mais s'appuyer sur celles-ci. Les associations seront impliquées dans le Conseil consultatif des résidents étrangers.

- *Comment faire en sorte que cette idée ne reste pas une expérience individuelle et isolée mais une initiative sur laquelle s'appuyer pour la diffuser ?*

Il ne s'agit pas selon moi de prendre en compte la religion mais la confession. Les élus ne peuvent prendre en compte des confessions dès lors qu'elles sont fortement représentées sur le territoire. Ce n'est pas simple, car lorsque l'on ouvre un espace public pour les uns, il faut également l'ouvrir pour les autres ; cela suppose donc d'inventer, de se tromper, de réadapter, ...

Quoiqu'il en soit les élus doivent prendre leur responsabilité en matière de sécurisation des lieux publics.

**Bernard HECKEL**  
*Directeur du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CNLAPS)*

J'ai commencé ma carrière d'éducateur spécialisé dans une équipe de prévention à Strasbourg. Implantés dans un club au cœur d'un quartier populaire, nous avons mis en œuvre un important travail collectif avec les habitants avec beaucoup de spontanéité et d'engagement. C'est plus tard que j'ai pu conceptualisé ce travail et le promouvoir lorsque j'ai pris la responsabilité des équipes de prévention en Savoie. Dans les années 80 et début 90, se mobilisaient le Mouvement pour le Développement Social Local (MDSL) en France et l'Institut de travail social communautaire à

Marcinelle en Belgique. Il s'agissait de « lieux bouillonnants » en réflexion-action pour maints travailleurs sociaux à partir de nombreuses expériences sur le terrain.

Peu à peu j'ai observé un certain désengagement des acteurs sociaux en ce domaine et une commande publique de plus en plus orientée vers l'aide individuelle à la personne. Le « travail social d'intérêt collectif » a eu bien du mal à être développé...du côté des travailleurs sociaux comme des institutions.

Quand « l'appel à faire séminaire sur le travail social et le développement communautaire » a été lancé, j'ai souhaité que la Prévention spécialisée soit de la partie. Elle représente aujourd'hui 3500 postes, 340 associations et quelques services publics gestionnaires. Dans les textes règlementaires de la Prévention spécialisée est énoncée la notion « d'action sur le milieu ». Il me paraît essentiel que soit développée, réactivée même parfois, cette dimension de l'intervention des éducateurs de rue.

Fin 2007, lors des Journées nationales de Colomiers (Haute Garonne) qui ont réuni 1500 acteurs professionnels et bénévoles, un forum a été organisé sur cette question. José DHERS y a participé.

J'identifie deux obstacles à vaincre:

- « L'action sur le milieu » relève souvent de la recherche de « paix sociale » dans un contexte de politiques publiques avant tout sécuritaires depuis plusieurs années. Pour développer les capacités créatrices des habitants dont celles des jeunes en particulier, il est important que les collectivités locales et l'Etat encouragent les travailleurs sociaux à faire davantage de travail collectif. Ce n'est pas gagné !... Quand on voit, par exemple, la place importante donnée aux quantités de jeunes accompagnés dans les bilans et les évaluations.
- Le deuxième obstacle concerne la formation initiale. Les méthodes et les outils, la posture qu'implique le DSL sont des dimensions qui n'ont pas assez de place dans les référentiels de formation. Nous le constatons souvent au CNLAPS dans le cadre des formations continues dispensées : les professionnels sont peu outillés dans ce domaine. Systématiquement, dans le cadre de l'élaboration ou l'actualisation de projets de service que je réalise, je mets au travail cette dimension de l'action des équipes. C'est un chantier d'avenir important...

### **Jacques LADSOUS**

**« Secrétaire Général du CEDIAS et Vice président des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) auxquels il est adhérent depuis 1947.**

*Vice-Président des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), personne ne s'étonnera que j'ai choisi dans cette journée de parler de formation. C'est que à bien réfléchir à ce qui s'est dit ce matin, et à la toute dernière intervention de Bernard Heckel, il me semble que si l'on veut décroiser nos pratiques des spécificités dans lesquelles elles se trouvent insérées, si l'on veut sans le méconnaître dépasser le paradoxe qui se présente à nous entre l'accompagnement à l'autonomie citoyenne, et le respect des cultures d'origine, il faut que cette préoccupation existe dans la formation.*

### **La formation en général**

Comme l'a souligné ce matin Hélène Strohl, nous ne sommes plus au temps de Jules Ferry, et le fait de faire société ne passe plus par un enseignement identique, ni par un savoir distribué magistralement à accepter sans critique, ni objection, comme paraît le préconiser notre ministre de l'Education Nationale.

Il passe par ce projet qu'ont défendu, en leur temps, Langevin et Wallon, et que reprend à sa manière aujourd'hui Edgar Morin (cf « Mon chemin », Ed.Fayard) de tenir compte de la diversité des membres qui composent notre société, en substituant au « savoir appris » le « savoir échangé » qui permet à chacun de se reconnaître lui-même en reconnaissant les autres. C'est un savoir qui trouve son origine, comme le disait Hélène Strohl, dans la vie quotidienne et dans l'expression de l'imaginaire, ces deux leviers de l'éducation populaire.

Aux CEMEA, nous sommes relativement à l'aise dans ce domaine, nous qui l'avons défendu tant pour l'école que pour les activités péri-scolaires, et qui l'avons illustré à travers nos « stages » de formation, et les organisations que nous avons soutenues, sachant que le « vivre ensemble » constitue l'élément fondamental d'une relation vraie.

## **La formation des professionnels du social**

Nous ne méconnaissons pas les efforts qui sont fait ici et là ; les CEMEA se sont inscrits dans les formations pour faire en sorte que tous ceux que le « vivre ensemble » intéresse puissent trouver dans les échanges la signification des concepts utiles à leur progression, concepts éclairés par des savoirs nouveaux, mais aussi de cette vie partagée, où chacun peut progresser à son rythme et selon ses moyens. Car les problèmes soulevés ce matin, quels que soient leurs fondements, ne peuvent être dépassés d'une manière abstraite. Ce sont les modes de vie et d'actions qui permettent de les comprendre et de leur trouver des solutions.

En disant cela, je ne défends ni les expériences comme celle des « grands frères » le plus souvent mal préparées et mal organisées, ni la dévalorisation de nos professions, par le recours à une moindre qualification. Je m'attaque surtout aux modes de sélection et aux conditions d'accès. L'échange n'est pas réservé aux élites qui ont en partage le même langage. Il est ouvert à tous et notre ambition est de conduire chacun à la meilleure qualification possible.

Au lieu de refuser, à cause de leur niveau de culture générale, certains de ceux qui voudraient nous rejoindre, et qui ont fait leurs preuves dans les associations, dans les quartiers, il serait bon de leur ouvrir nos portes, et de tout mettre en œuvre pour combler leurs déficits, en valorisant du même coup leurs apports. C'est ce qu'avait bien compris Bernard Lory, quand il nous appela à conduire l'action d'adaptation. C'est ce qu'avait bien compris Pierre Gauthier quand il confia aux CEMEA la conduite d'un dispositif expérimental de formation que connaît bien Bernard Heckel. Il était destiné principalement aux gens sans diplôme pour, à partir de leurs expériences, analyser avec des jeunes et dans leur milieu, construire les savoirs qui leur permettent d'être reconnus, et de persévérer dans leur action.

Hélas, les grands administrateurs se meurent et ne se ressemblent pas. Les réformes proposées tant que le plan des contenus, que sur le plan des examens, ne permettent plus tout à fait cette souplesse, à moins que nous ne sachions plus nous autoriser à en user.

Dans ces échanges se rencontraient tous les milieux, toutes les origines, toutes les cultures, toutes les religions, et aussi leur absence, et chacun découvrait concrètement la vie et le sens de l'autre. C'est cela qu'on appelle la laïcité qui n'a pas besoin d'être ouverte, ni positive car ce mot porte en lui :

- la liberté pour chacun d'être lui-même ;
- à condition qu'il respecte la liberté de l'autre.

Et le rôle des formateurs était bien, en facilitant ces échanges de donner toute sa valeur aux richesses de chacun, d'en faire des éléments de compréhension, respectant ainsi la valeur de fraternité de notre république.

Et si, au lieu de morceler nos professions à l'infini, comme nous savons si bien le faire, nous les rendions proches les unes des autres ; alors, que nous soyons soignants, enseignants, conseillants, éduquants, etc..., nous pourrions vraiment répondre à ce que l'appel, qui est à l'origine de cette journée, nous incitait à faire.

### **Didier BOURQUE**

#### ***Professeur en Développement Communautaire au Québec***

Je suis ici pour écouter, comprendre et voir les possibilités de collaboration au niveau de la recherche. Vous allez développer votre modèle de « travail communautaire » à la Française.

Au Québec, cela fait 30 ans que l'organisation communautaire est professionnalisée ; cette dimension est reconnue, enseignée et des postes y sont dédiés. Cette dimension n'en demeure pas moins le parent pauvre du travail social à côté de ce qu'on appelle le « case-work » et le « case-management ».

Partant de ce constat, la recherche est indispensable pour identifier les innovations et les pratiques les plus prometteuses, pour consolider l'approche communautaire.

L'Organisation Communautaire comprend plusieurs modèles parmi lequel le « Développement local de communauté ».

Il est très intéressant d'échanger ensemble sur le sens et les valeurs à l'œuvre dans le développement des communautés.

Comment peut-on transformer des commandes publiques en occasion de création de communautés ?

#### **Remarques :**

- Constat que ce sont les cadres intermédiaires qui freinent le changement.

- Concernant les formations, s'il est relativement aisé aujourd'hui d'accéder à celles-ci, se pose par contre la question de la mise en pratique des apports reçus ; que fait-on de ces formations ? comment les met-on en œuvre ?  
Il serait important qu'il y ait des ajustements des tâches au référentiel.  
Concernant le cas spécifique des assistants sociaux et des éducateurs, si ceux-ci ont l'obligation de se former au DSL, aucun travail n'est par contre mené sur le décloisonnement des pratiques. Or, il semblerait important de mieux coordonner les actions de formations actions.  
Il serait important de travailler sur l'ajustement des tâches au référentiel.
- Il serait intéressant de croiser la notion développement avec celle de développement durable

### **Brigitte HAINZ**

*Conseillère technique en travail social dans une DDASS et Docteure en sociologie, membre du groupe de travail du Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS) sur le rapport Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC)*

Les travaux du Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS) portent sur l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC). Ce terme générique a été adopté par le Conseil en 1988 pour nommer un ensemble de modalités d'intervention : travail avec les groupes, Développement Social Local, développement communautaire ou d'autres actions collectives dont les formes peuvent être diverses.

Le rapport en préparation est envisagé comme le pendant du rapport sur l'Intervention Sociale d'Aide à la Personne (ISAP) paru en 1996. Il s'agit de penser les articulations et les complémentarités de ces deux modes d'intervention sociale.

Un rapport intermédiaire sera présenté le 9 décembre 2008 à l'Assemblée Plénière du CSTS.

### **Conclusion du séminaire : Jean-Yves BARREYRE**

*Directeur du CEDIAS*

Il s'agit de tracer la feuille de route du réseau pour la suite.

Le mouvement est passé d'un appel à une dynamique d'expériences. La question à se poser à présent est la suivante : quelles sont les conditions requises pour permettre au développement communautaire de s'exercer sur les territoires ? Cela suppose de questionner les apports du discours, des pratiques et du politique.

#### En termes d'apports du discours :

La démarche suppose de s'interroger sur la façon dont nous avons réinvesti un vocabulaire marqué par un certain nombre d'amnésies. Pour dépasser les faux débats, nous devons appréhender comme symptôme cette crispation linguistique.

Il faut comprendre les identités multiples des situations communautaires actuelles, rejoindre une logique d'essaimage.

Il faut aussi prendre en compte le fait que les groupes d'entraide peuvent réguler les pratiques et contribuent donc à la cohésion sociale.

Il serait intéressant de reprendre le cadre européen de la Déclaration de Budapest puisque celle-ci parle de Construction de la société civile, de Compétences civiques et de Processus intergénérationnel.

L'enjeu est de parvenir à établir des articulations public/privé, ainsi qu'entre le social, le communautaire et l'économique.

#### En termes d'apports d'expériences :

Elargir le champ des références possibles

Retrouver le sens et la force de la parole par rapport à une force physique

Travailler autour du leadership comme capacité de mobilisation des leaders

Travailler sur les modes de fabrication des décisions (espaces tiers), formes de consensus par la palabre.

#### En termes politiques :

Le respect de la diversité dans la représentation (listes électorales) est une traduction interdépendante et nécessaire. Elle suppose une réinvention des formes de l'exercice du politique.

### En termes de formations inter-réseaux :

Développer la recherche action

Réfléchir au décloisonnement des professions sociales.

En résumé, il est nécessaire

- de partir de l'expérience pour revisiter les formes de lien social ; il s'agit d'analyser la façon dont ce que font les professionnels influent sur les pratiques locales ;
- de développer des recherches-actions sur le développement communautaire
- creuser la question de la formation, en allant au-delà de la seule formation initiale. Cela pourrait passer par la réponse à des appels d'offre.

### Conclusion de la journée

Remerciant l'ensemble des personnes pour leur participation active, José Dhers présente le calendrier de travail à venir, cette phase de recherche action devant se conclure par un colloque de deux jours en 2010 ouvert à 250 participants attendus.

Suite à cette journée de recherche-action, le comité de pilotage se retrouvera le 12 janvier 2009 puis le 9 mars 2009. Au cours de ces réunions, nous dresserons les modalités de travail sur 2009, notamment les thèmes sur lesquels les groupes de travail seront appelés à se mobiliser.

Les personnes intéressées pour être membres du comité de pilotage et/ou des sous-groupes de travail sont appelées à se faire connaître. Nous vous invitons à réagir à ces présents actes et à les diffuser largement.

De notre côté, nous ne manquerons pas de vous informer très régulièrement de l'avancée du chantier.

Nous avons besoin de vous tous pour faire avancer ce chantier.